



Nr. 738/27.01.2020

Site ISJ/Mail școli

**Inspector Școlar General,
Prof. Mihai OBREJA**

Către
Unitățile de învățământ din județul Neamț

În atenția
Directorilor unităților de învățământ din județul Neamț
Responsabililor comisiilor metodice limbă și comunicare/catedrelor de limba franceză din județul Neamț
Profesorilor de limba franceză din județul Neamț

Vă invităm să participați la Concursul școlar *Olympiades de la Francophonie 2020*, concurs de creație literară francofonă, adresat elevilor din învățământul gimnazial și liceal, organizat sub egida Ministerului Educației și Cercetării, de Colegiul Național „Petru Rareș”, în parteneriat cu Asociația Română a Profesorilor Francofoni filiala Neamț, Asociația *Le Roannais* din Roanne – Franța, Asociația *Piatra-Neamț – Roanne* din Piatra Neamț și Asociația ADIFLOR, Paris, concurs inclus în lista CAERI la poziția 49.

Veți găsi alăturat regulamentul concursului.

MULT SUCCES!

**Inspector Școlar General,
Prof. Mihai OBREJA**

**Inspector Școlar General Adjunct,
Prof. Ioan MILEA**

**Inspector Școlar,
Prof. Valentin-Cezar TEODORESCU**



**Ministerul Educației Naționale
Colegiul National "Petru Rares"**

Str. Stefan Cel Mare 4, 610.101 Piatra-Neamț,
jud. Neamț

Tel: +(40) 233.213751

Fax: +(40) 333.810588

E-mail: secretariat@cnpetrurares.ro

Web: www.cnpetrurares.ro

OLYMPIADES DE LA FRANCOPHONIE

CONCOURS NATIONAL DE CREATION LITTERAIRE FRANCOPHONE POUR LES ELEVES

Règlement du concours 2020

Concours de littérature

- Article 1 :** Le présent concours littéraire est organisé sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale de Roumanie, du Lycée « Petru Rares » de Piatra-Neamț, avec la participation de l'Association Roumaine des Professeurs de Français, filiale de Neamț, de l'Association *Le Roannais Piatra Neamț*, de Roanne (France) et de l'Association *Piatra-Neamț – Roanne* (de Piatra-Neamț), des unités d'enseignement secondaire de Roumanie et de l'Association ADIFLOR, Paris, association pour la diffusion internationale de livres, ouvrages et revues.
- Article 2 :** Le concours est ouvert aux élèves de collège et de lycée âgés de 12 à 18 ans.
- Art 2 bis :** **Les professeurs des 5 premiers élèves primés recevront un livre.**
- Article 3 :** Le candidat réalisera un texte en prose en français sur le sujet sous-nommé.

Légendes de ma région

- Article 4 :** Le texte sera une composition **originale**, en français, de l'auteur qui signe le texte. Il sera **dactylographié** et ne dépassera pas 2 pages A4, agrafées et numérotées (Times New Roman, 12, 1,5 interligne) sur le thème du concours et sera réalisé comme suit :
Le texte ne sera pas signé, mais il aura sur la page de titre, un mot/des mots considéré(s) comme mot de passe. Ce mot de passe apparaîtra obligatoirement sur la fiche de données personnelles, séparée du texte de la composition.
- Article 5 :** **Sur la fiche d'inscription, séparée de la composition, le participant devra mentionner obligatoirement en majuscules: le mot/les mots de passe qu'il a mentionné(s) sur la page de titre, le nom, le prénom, la date de naissance, l'école de provenance, la localité (avec l'appartenance au județ) , l'adresse (postale et e-mail), le nom du professeur coordinateur, son adresse de contact (adresse postale et e-mail), la signature du professeur, du directeur de l'école, le cachet de l'école, conformément à la fiche jointe. Toutes ces données sont obligatoires et devront être parfaitement lisibles.**
- Article 6 :** Les compositions reçues sur l'adresse du Lycée „Petru Rares” de Piatra-Neamț seront analysées, discutées et appréciées par un jury et un maximum de 20 copies seront sélectionnées et envoyées à l'association française *Le Roannais Piatra Neamț* (en un envoi unique).
- Article 7 :** La sélection finale sera réalisée en France. Un jury français, choisi par les membres de l'Association française *Le Roannais-Piatra Neamț*, désignera les lauréats. Le jury aura toute la responsabilité des décisions qui ne pourront en aucun cas être contestées. Les lauréats, accompagnés par leurs professeurs, recevront leurs prix à Piatra-Neamț fin mars 2020, en présence des partenaires roumains et français. Les professeurs qui ont coordonné le travail des élèves recevront des livres.

Les prix seront accordés comme suit: * **1^{er} prix : diplôme et 5 livres**
* **2^{ème} prix : diplôme et 4 livres**
* **3^{ème} prix : diplôme et 3 livres**
* **4^{ème} prix : diplôme et 2 livres**
* **5^{ème} prix : diplôme et 1 livre**

Un prix spécial sera accordé à la copie la plus originale du Neamț, sauf si celle-ci a déjà été primée dans les 5 premières et se verra attribuer un diplôme et un livre).

Du 6^{ème} au 15^{ème} prix : un diplôme sera décerné.

Article 8 : La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement. L'association française se réserve le droit de diffuser les compositions primées.

Article 9 : Les compositions seront envoyées, accompagnées de la fiche personnelle sur l'adresse du Lycée « Petru Rares » de Piatra Neamț, jusqu'au **28 février 2020** avec la mention *pour le concours des Olympiades de la Francophonie*.

La date limite de réception des 20 copies sélectionnées devra parvenir au plus tard le **10 mars 2020** à l'association française. Celle-ci se réserve le droit d'annuler le concours en cas de date de réception trop tardive et hors délai.

Aucun droit ne pourra être réclamé par les auteurs de ces compositions.

Article 10: L'association française informera le lycée „Petru Rares” des résultats de ce concours dès que le jury aura validé ses délibérations. Ce même lycée contactera les lauréats et leurs professeurs.

OLYMPIADES DE LA FRANCOPHONIE

6ème Edition,

Piatra-Neamț – Roanne - année 2020

FICHE D'INSCRIPTION

remplie avec traitement de texte, obligatoirement

MOT DE PASSE

Titre (optionnel)

Nom et prénom de l'élève

Classe Adresse

Téléphone (optionnel)

Unité scolaire

Localité Département

Professeur coordinateur

Téléphone Adresse e-mail

Adresse

Date: Signature du professeur

DIRECTEUR,/ cachet du Collège/du Lycée